

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du mercredi 9 septembre 2020

Objet : Accompagnement juridique pour la mise en place d'une fondation

L'an deux mille vingt,
Le 9 septembre à 18 h 00,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie de Magland en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches: Jean-Paul CONSTANT, Marjolaine LEVEQUE, Rozenn DURAND, Peter JULES
Magland : Johann RAVAILLER, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Stéphanie FERRAND, Sophie DEPOISIER, Sabine TOUNA, Kader KHADRAOUI

Etaient excusés: Julien DELEMONTEX, Inès NAVILLOD, Gwenaël RUAU

Marjolaine LEVEQUE a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 01/09/2020

Présents : 11

Date d'affichage : 02/09/2020

Votants : 9

Votes pour : 9

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Syndical d'étudier l'opportunité de mettre en place une fondation ou une association capable d'aller rechercher du mécénat pour financer des projets dans les domaines de l'art, de la culture et de l'architecture. Il propose d'avoir recours à un conseil juridique spécialisé dans ce type de démarche.

Après consultation, le Président propose de retenir l'offre la mieux-disante de Nicolas Depoorter pour un montant de 3 200 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le lancement de cette étude et accepte l'offre de Nicolas Depoorter.

Pour copie conforme au registre

Le Président
Johann RAVAILLER

